



## #2 - CONSEIL DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ

Paris, le 20 février 2020

Salle Laroque – Ministère des Solidarités et de la Santé



## GT DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DES ENTREPRISES

Coordination:

Carlos JAIME – MEDICEN

Didier AMBROISE – Think tank Le cercle de la donnée

# COULER LES FONDATIONS D'UNE FILIERE D'EXCELLENCE DU NUMERIQUE EN SANTE



## Pistes de travail

Cartographie dynamique du réglementaire

Cartographie Aide à l'innovation

Structuration de la filière Accélération

# PARTICIPANTS

Pilote : Carlos Jaime, Medicen

Co-pilote : Didier Ambroise, Think tank Le cercle de la donnée

Alcatel-Lucent Entreprise, Nicole Hill

ATOS, Christelle POINTREAU

BOTdesign, Jean-Louis Fraysse

BPI, Chahra Louafi

Care Insight, Béatrice Falise Mirat

CDC, Adelphe de Taxis du Poet

Cesanté, Myriam Oukkal

CGIET, Robert Picard

DGE, Laetitia N'Doye

DGOS, Louise Pihouee

DGOS, Yann Maël Le Douarin

DSS / Article 51, Adeline Townsend

FCDeveloppement, Francois Chevillard

FEIMA, Francis Mambrini

FrenchHealthcare, Catherine Holué

FrenchHealthcare, Jean-françois Gendron

GHT 85, Tristan Piron

GHT Novo, Alexandre AUBERT

GRADeS GIP Esanté Occitanie, Jean-Christophe Zerbini

Groupe VYV, Virginie Femery

IOM Technologies, Imad HAMDJ

LEEM, Thomas Borel

LESISS, Mariane Cimino

LET, François Lescure

Libheros Jean Christophe Klein

LIFEN, Thibault Naline

Lionel Reichardt

Maincare, Christophe Boutin

MEDICEN, Carlos Jaime

MyDocTool, Laurent Adda

PACE2000.FR, Marie-Madeleine Bernard

Roland Le Meur

SGPI, Olivier Clatz

SNITEM, William Rolland

SYNTEC, Raphaëlle Frija

Think Tank Le cercle de la donnée, Didier Ambroise

# AXE 1 – CARTOGRAPHIE DU RÉGLEMENTAIRE

## ► Pourquoi?

- Le marché du numérique en santé nécessite des compétences & des connaissances spécifiques particulièrement dans le réglementaire ce qui augmente la barrière à l'entrée pour les acteurs qui veulent rentrer sur ce marché,
- Le cadre réglementaire évolue sans cesse en France/Europe/USA/... ce qui contraint ceux qui s'intéressent à notre marché à mettre en place un outil de veille couteux et parfois incomplet.

## ► Pour qui?

- Pour l'ensemble des acteurs de l'écosystème afin de mieux appréhender le cadre réglementaire,
- Pour les législateurs afin d'avoir une meilleure lecture des couches successives et parfois divergentes des contraintes légales imposées aux entreprises du numérique en santé.

## ► Agenda: Juin 2020

## ► Responsables: Carlos JAIME / Jean-Louis FRAYSSE

## ► Organisation: Réunion plénière

## AXE 2 – CARTOGRAPHIE AIDE À L'INNOVATION

- ▶ Pourquoi?
  - Pour avoir une bonne lecture des nombreux programmes et aides disponibles en France mais également en Europe,
  - Savoir à qui s'adresser et comment appréhender ces programmes.
- ▶ Pour qui?
  - Les acteurs de l'écosystème qui peuvent en bénéficier ou qui interviennent des ces programmes,
  - Pour nos gouvernants afin de mieux comprendre la nécessité de consolider & donner de la cohérence aux différentes initiatives.
- ▶ Agenda: décembre 2020
- ▶ Responsables: Tristan PIRON – Didier AMBROISE – Laurent ADDA
- ▶ Organisation: Réunion plénière

## AXE 3 – STRUCTURATION DE LA FILIÈRE

### ► Pourquoi?

- Avoir une bonne lecture des acteurs publics et privés actifs dans notre écosystème
- Pour encourager des initiatives communes et éventuellement consolider des organisations afin de leur donner plus de poids et de moyens pour mener à bien leurs missions
- Pour éviter la création de nouveaux organismes et profiter des nombreuses initiatives déjà en place.

### ► Pour qui?

- Pour les entreprises mais également l'ensemble des acteurs actifs de notre écosystème pour mieux comprendre les rôles et missions de chaque membre de la filière
- Pour les organismes européens ainsi que les entreprises internationales qui veulent rentrer sur notre marché
- Pour porter l'excellence du numérique santé en France d'une seule voix

### ► Agenda: juin 2021

### ► Responsable: Nicole HILL – Robert PICARD

### ► Organisation: Réunion plénière

## PROCHAINES ETAPES ?

Après la validation par le CNS du 20 juin 2020 de la feuille de route :

1. Organiser la 1<sup>ère</sup> réunion de chaque groupe de travail (outil collaboratif à déterminer)
2. Rassembler les acteurs de l'écosystème afin de déterminer d'une feuille de route constructive dans la démarche de création de filière
3. Identifier les moyens financiers disponibles (DGE, CSF, BPI, ...) pour construire le cadre juridique et la gouvernance de la filière.





Retrouvez toutes les informations relatives au  
Conseil du Numérique en Santé sur :  
[esante.gouv.fr/conseil-du-numerique-en-sante-cns](https://esante.gouv.fr/conseil-du-numerique-en-sante-cns)

esante.gouv.fr